

Les référents de quartier, vos relais auprès de VAL

Vivre à Leers est une force de construction. Nous nous sommes fixé l'objectif de réaliser une campagne innovante ; et ainsi prouver notre capacité à vous écouter, à relayer les informations et à intervenir auprès de la municipalité avant même le choix que feront les leersoises et les leersois. En voici un exemple :

Val vous informe de la création de référents de quartier avec effet immédiat. 9 personnes se sont portées volontaires pour démarrer ce programme. Toute la ville est quadrillée. Chaque référent gère une zone géographique

Rendez vous sur <https://www.vivrealeers.fr/referents-de-quartier-leers/> ou en flashant le QRcode.

Les référents s'engagent à répondre rapidement à vos demandes et à les transmettre tout aussi rapidement en mairie de Leers.



1 Quartier Nord Canal
referent1@vivrealeers.fr

2 Quartier Est
referent2@vivrealeers.fr

3 Quartier Centre Nord Est
referent3@vivrealeers.fr

4 Quartier Centre Nord Ouest
referent4@vivrealeers.fr

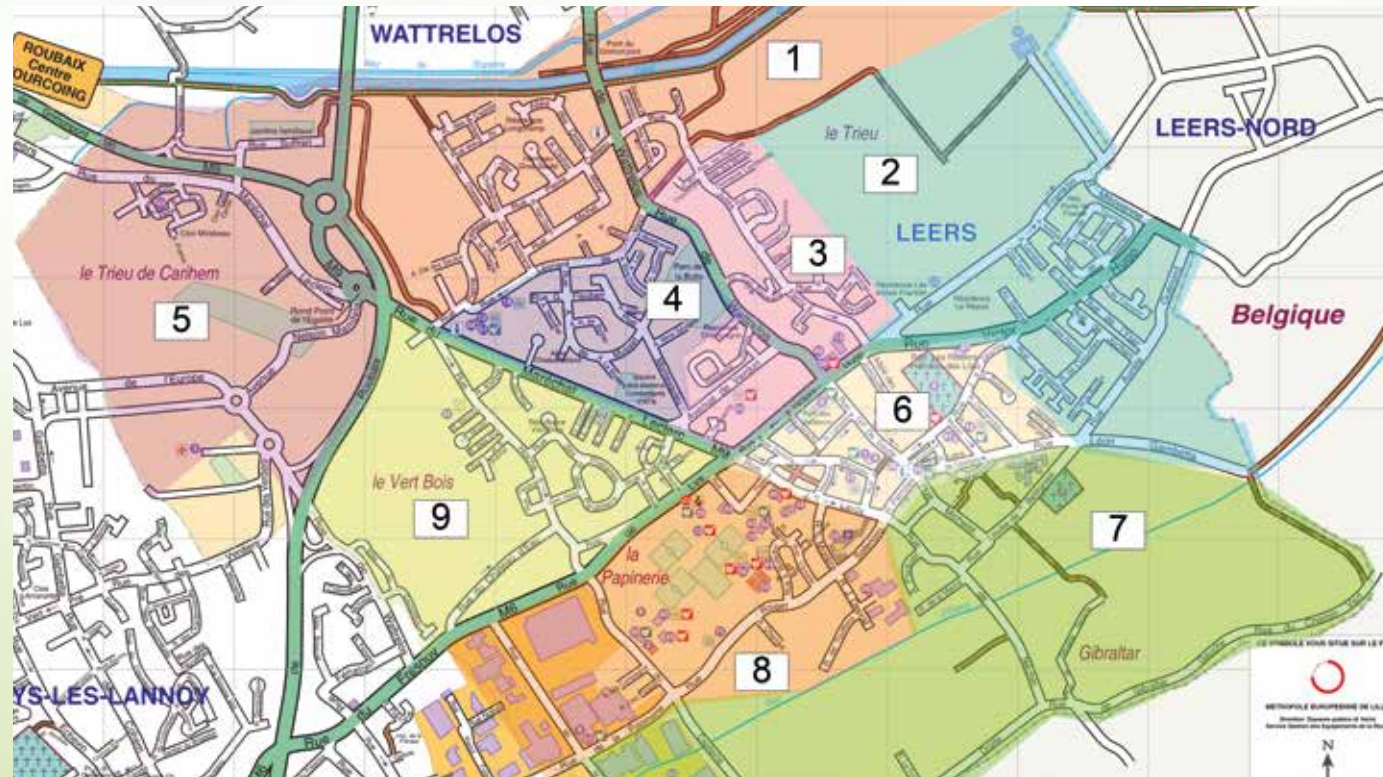
5 Quartier Nord Ouest
referent5@vivrealeers.fr

6 Quartier Centre
referent6@vivrealeers.fr

7 Quartier Sud
referent7@vivrealeers.fr

8 Quartier Centre Sud Ouest
referent8@vivrealeers.fr

9 Quartier Ouest
referent9@vivrealeers.fr



Soutenez la campagne de Vivre à Leers

Soutenir financièrement notre projet, c'est nous permettre de communiquer avec les citoyennes et les citoyens.

À chacun selon ses moyens, donnez par VIREMENT en contactant par mail le mandataire financier Willfried Salomez sur l'adresse : mandataire@vivrealeers.fr

OU grâce au LIEN <https://www.vivrealeers.fr/faire-un-don/> en envoyant UN CHÈQUE par la poste, libellé à l'ordre de "Willfried Salomez, MAND. FIN. de M. ROTSAERT J", ou en le déposant au 14 rue Lamartine 59115 Leers.

jeremy.rotsaert@vivrealeers.fr - Tél : 06 87 12 03 22



Proche de Vous !

Chères Leersoises, Chers Leersois,

Dans ce document, nous évoquerons des sujets cruciaux comme les finances, l'urbanisme et le lien entre les citoyens. Avec, par exemple, la mise en place – promesse tenue – des référents de quartiers.

En cette période de fêtes et à l'aube d'une nouvelle année, je tiens à vous redire combien mon équipe et moi-même avons été heureux de nos nombreux échanges, rencontres et moments partagés tout au long de 2025.

En 2026, si vous nous accordez votre confiance, je m'engage à poursuivre cette dynamique de proximité et de changement : en plaçant vos préoccupations au cœur de notre action et en défendant les valeurs qui nous rassemblent.

Pour un avenir meilleur, où chacun pourra trouver sa place et s'épanouir.

Au nom de Vivre à Leers, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2026.

Jeremy Rotsaert



INTERVIEW : Retrouver sa capacité d'agir !

Où en est aujourd'hui la situation de la ville ?



Jérémy ROTSART Conseiller municipal

Depuis trop longtemps, les investissements essentiels ont été repoussés pour notre ville. Résultat : partout on entend "on ne peut plus, il n'y a plus d'argent". Mais avant de baisser les bras, il faut analyser, auditer, hiérarchiser et relancer ce qui doit l'être.

Certains candidats expliquent déjà qu'ils ne pourront rien faire... alors, pourquoi se présenter ? Le rôle d'une équipe municipale, ce n'est pas de commenter les blocages, **c'est de trouver des solutions.**



Christelle FRANÇOIS colistière déléguée au budget et aux finances :

La situation financière est aujourd'hui assez préoccupante ! La ville mal gérée, manque de visibilité et manque d'orientation. Nous cherchons encore à ce jour les données fiables de la municipalité ! Redonner à Leers des moyens financiers, humains et une organisation adaptés à ses besoins. **Voilà la clé d'une gestion durable et efficace.**



Philippe LECONTE colistier délégué aux Ressources Humaines :

Mon parcours professionnel m'a appris que c'est la méthode qui fait la différence. Avant d'agir, il faut une vision précise de la situation. Cela passe par un état des lieux complet : finances, patrimoine, ressources humaines, organisation interne.

C'est parce que nous, nous osons, **nous sommes là pour agir et non pas pour subir.**

Quelle méthode proposez-vous pour remettre Leers sur le bon chemin ?

Christelle : La priorité, c'est la transparence ! Les habitants doivent pouvoir accéder à des informations claires et réelles sur les budgets, la dette, et les investissements. **Un contrôle rigoureux** des finances et de l'organisation, sera notre première action. C'est ce qui permettra de programmer de manière sérieuse **notre projet VAL.**

Philippe : La programmation du projet VAL est le rattrapage des investissements essentiels. C'est aussi la planification des rénovations, un grand plan de formation pour le personnel et les élus puis la réorganisation des services municipaux si besoin. Une ville ne peut agir efficacement que si elle dispose d'une feuille de route cohérente et maîtrisée.

Jérémy : À Leers, même l'éclairage public qui fait malheureusement défaut, nous rappelle qu'il est grand temps de mettre la lumière dans la gestion municipale. Aujourd'hui, il est important de clarifier les décisions, hiérarchiser les priorités, suivre les projets, et redonner de vrais moyens aux services municipaux pour qu'ils puissent travailler correctement et mettre en oeuvre notre projet «Vivre à Leers».

Et les impôts ?

Jérémy : Notre engagement est clair : **aucune augmentation des impôts communaux !**

Philippe : Les hausses décidées par l'État (indépendant de notre volonté) viennent déjà impacter les ménages. Il est donc impératif de **maintenir une fiscalité locale stable.**

Christelle : Après le rattrapage des investissements et si la situation le permet, **une baisse des impôts locaux pourra être envisagée.** Mais celle-ci doit être crédible, sincère et soutenable. On ne promet pas des choses impossibles quand on travaille sérieusement.

Quel état d'esprit guide votre démarche ?

Christelle : Notre équipe refuse l'immobilisme. Nous nous engageons à redonner à Leers une trajectoire solide, durable et maîtrisée.

Philippe : Agir nécessite du courage, de la méthode et une vision claire. C'est ce que nous proposons.

Jérémy : Nous voulons redonner à Leers sa capacité d'agir. Et ça commence par remettre de l'ordre, de la clarté... et un peu de lumière !

Le projet VAL évolue depuis décembre 2023. Sa version finale paraîtra au premier trimestre 2026.

Que la lumière soit !

À l'approche de Noël, alors que l'éclairage public tombe trop souvent en panne, **il est temps de remettre de la lumière dans la ville... et dans la gestion.**

Les décorations de Noël dorment au centre technique. Avec une organisation efficace, elles pourraient illuminer nos rues dès cette année. Nous formerons nos agents à l'utilisation de la nacelle.

Peu de dépenses, beaucoup de vie. Remettre la lumière : une promesse... et une action immédiate.

Urbanisation intensive : Leers au pied du mur



Leers doit-elle subir une urbanisation intensive ? Depuis vingt ans, les lois sur le logement social imposent aux communes un taux minimal, passé de 20 % à 25 %.

À Leers, nous avons atteint 19,5 %. Le rattrapage amorcé jusqu'en 2015 était logique. Mais aujourd'hui, la situation dérape.

Patrice Lamoitte
colistier délégué
à l'urbanisme

Une obligation devenue absurde



Pour atteindre les 25 %, la majorité veut densifier partout : espaces verts, terres agricoles, patrimoine industriel... y compris sur Motte-Bossut.

À Vivre à Leers, nous défendons un urbanisme transparent, réaliste et cohérent : construire, oui, mais pas n'importe comment.

Contre les 600 logements de la majorité



La majorité prévoit 600 logements, plus une centaine supplémentaires (Victor-Hugo, secteur de la guinguette). Pour une commune de 9 500 habitants, c'est démesuré. Plus on construit, plus l'obligation augmente : un cercle sans fin.

Nos solutions pour Leers

1. Moratoire immédiat pour stopper l'emballement.
2. Préservation des espaces verts, terres agricoles et zones naturelles.
3. Refonte totale du projet Motte-Bossut, avec :
 - réduction massive du nombre de logements,
 - préservation du patrimoine industriel,
 - création de zones économiques avec la MEL,
 - 100 à 150 logements maximum, incluant seniors et primo-accédants.
4. Référendum local : la décision doit revenir aux habitants.

Construire plus... sans artificialiser ?



La loi « Zéro Artificialisation Nette » impose de construire tout en limitant l'artificialisation des sols. Une équation impossible.

Nous proposons un urbanisme mesuré, durable, et la création d'un écoquartier plutôt que des opérations massives.



Le rôle du Maire : la vérité

Un Maire signe seul les permis de construire. Sans sa signature, rien n'avance.

Dire « tout est conforme, je ne peux rien faire » est faux.

La décision finale, sur chaque projet, appartient au Maire — qui peut choisir d'associer ou non son conseil municipal.



MOTTE BOSSUT

200 logements et sûrement plus ! Sans stationnement nécessaire, sans réflexion de la force publique.



RUE VICTOR HUGO

37 appartements surplombant le béguinage, avec 37 places de stationnement dans une rue déjà congestionnée.



RUE WATTRELOS

Après la mise en pause du projet chemin des chasses de 70 appartements Villogia, c'est un autre projet de 69 appartements, 3 blocs, 12 mètres de haut en bordure de canal.